

Masque chirurgical et masque N 95, du pareil au même ?

ASSTSAS offre une formation sur la protection respiratoire pour les travailleurs de la santé et des services sociaux. Les participants posent régulièrement la même question. Y a-t-il une différence entre un masque chirurgical et un masque N 95 pour se protéger des agents infectieux et des contaminants chimiques aéroportés ? La réponse est simple : oui !

Caractéristiques communes

Avant de regarder les différences, voyons ce que ces deux masques ont de semblable.

- > Ces dispositifs ne produisent pas d'oxygène. Ils ne doivent donc jamais être utilisés pour pénétrer dans une atmosphère pauvre en oxygène.
- > En aucun cas, ils ne protègent contre les contaminants aériens à l'état de vapeur ou de gaz.

Démasquons les différences !

Masque chirurgical

> Il ne s'agit pas d'un appareil de protection respiratoire conforme aux normes de santé et de sécurité du travail, puisqu'il ne porte pas le sceau d'approbation du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH).

> Porté par le soignant, sa fonction principale est de protéger le bénéficiaire contre les aérosols émis par le soignant ou le visiteur.

> Porté par une personne qui tousse, il réduit la projection de particules infectieuses expirées.

> Inefficace contre les infections transmises par voie aérienne : il filtre moins de 50 % des particules mesurant de 1 à 5 microns.

> Lors d'un soin ou d'une chirurgie, il joue le rôle d'écran de protection pour le soignant contre les projections liquides provenant du bénéficiaire et qui pourraient atteindre les muqueuses du nez ou de la bouche du soignant.

> Il n'est pas étanche au visage.

Masque N 95

> Il s'agit d'un appareil de protection respiratoire à filtres à particules.

> Sa fonction est de bloquer le passage des contaminants de l'air sous forme de particules (poussières de fumée ou aérosols) et de filtrer

ainsi l'air avant qu'il ne soit inspiré.

> Lorsque correctement ajusté au visage, il offre une protection au personnel contre les risques d'inhalation d'agents infectieux.

> Son efficacité dépend non seulement de celle du filtre, mais également de l'absence de fuites au visage.

> Il s'agit d'une mesure de protection, entre autres, contre le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et la tuberculose.

> Comme tout appareil de protection respiratoire, il doit être approuvé et porter le logo, un numéro et une date d'approbation du NIOSH.

Un programme de protection respiratoire

L'utilisation de tout appareil de protection respiratoire en milieu de travail doit être encadrée par un programme de protection respiratoire conforme à la norme CSA Z94.4-93 à mettre en place par l'employeur. Comme pour tout équipement de protection personnel, sa disponibilité pour le travailleur doit être complémentaire aux mesures de protection collectives à déployer pour éliminer ou réduire à la source même les dangers pour la santé et la sécurité du travail.

RÉFÉRENCES

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS). *Appareils de protection respiratoire et métiers de la santé, fiche pratique et de sécurité ED 105* (www.inrs.fr).

LAJOIE, Élisabeth. *Masque chirurgical ou N 95, qu'est-ce que ça change ?* Direction de la santé publique de la Montérégie, novembre 2003 (www.inspq.qc.ca/pdf/evenements/2003SRAS/Lajoie-N-95.pdf).

ASSTSAS. « Protection respiratoire », ASSTSAS, formation, 2004 (www.asstsas.qc.ca/formation/formation.asp?formation=8).



Masque chirurgical



Masque N 95, « bec de canard » #46827, Kimberly-Clark



Masque N 95, # 1870, 3M

Vous pouvez reproduire, sans autorisation, les textes de cette chronique dans vos publications, en mentionnant la source : *Objectif prévention*, vol. 27, n° 3. Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus pour améliorer cette chronique.